



**Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes**

**Délibération n°146/2026
du Conseil communautaire
Séance du 6 juillet 2026**

Date d'envoi de la convocation : 30 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 77

Nombre de conseillers présents : 49

Nombre de conseillers absents : 28

Nombre de votants : 56

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis au Forum de Laudun-L'Ardoise, sous la présidence de M. Christophe SERRE, Président de la Communauté d'agglomération.

Présents : NICOLET Alain, MUCCIO Christine, DAHMANI Naima, VANDEMEULEBROUCKE Brigitte, NADAL Laurent, CREYSSON Yves, EISELE Michel, RIEU José, DI-ROLLO Ludovic, PARADIS Gislaine, BIALLET David, BOUIS Caroline, MOSSAND Guillaume, GANDON Arnaud, MERCIER Julie, PALISSE Patrick, CLEMENTE Cédric, TRICHOT Benoît, DUCROS Bernard, SEGAL Valère, RANDRIANASOLONANDRASANA Véra, CARMINATI Jérôme, AUGUSTIN Philippe, ESQUER Olivier, GAYTE Jocelyne, ROCA Benjamin, ROCHÉ Charles-Henri, COUDERC Alain, GIANNOTTI Jean-Marc, MARCELLIN Stéphane, JOUVE Olivier, LEFRANC Sarah, SALAU Claude, AUBANEL Guy, BARRIEU VIGNAL Sylvie, ANGELOZ Luc, GIOLBAS Elisabeth, PETITJEAN Elian, MISSOUR Gérald, SABATON Marjorie, SERRE Christophe, LAURENS Jean-Marie, HERBE Véronique, DANIEL Georges, CHENIVESSE Hélène, PHILIP Claude, BERTRAND Pascale, PISSAS Alexandre, CORBA Sébastien

Absents/Procurations : BORDES Pascale, BETTON Thomas, DEY Christine, DAUDE Denis, HAGEAUX Audrey, LIANES Pedro, MARQUES Léopoldina, CALLEJON Gaétan, BERGONZI Margaux, MORELLI Jean-Louis, BODI Trinité, ROUX Olivier, COSTA Ludivine, COUSTON Maxime, JACKEL Jérôme (procuration à DAHMANI Naima), PEYRIERE Pascal, BAYART Sébastien, CASTOR Raphael, MAHLER Fred, TEDESCHI Marie-Laure, PRAT Patrice, ROBELET Olivier, EUTEDJIAN Claudine (procuration à RANDRIANASOLONANDRASANA Véra), GOURRET Patrice (procuration à CARMINATI Jérôme), BAGUR Marie-Laure (procuration à SEGAL Valère), FRENEIX Marie-Laure (procuration à AUGUSTIN Philippe), LORIC Karima (procuration à ESQUER Olivier), BROCHE Jérôme (procuration à NADAL Laurent),

Secrétaire de Séance : Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

OBJET : Budget supplémentaire 2026 du Budget annexe Redevance Incitative

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission Ressources et partenariats du 23 juin 2026,

Le présent Budget Supplémentaire du Budget Annexe de la Redevance Incitative comprend :

A. La reprise des résultats de l'exercice précédent et les restes à réaliser (RAR)

Conformément à l'affectation des résultats délibérée précédemment, il est proposé d'inscrire au BS :

■ Les restes à réaliser :

En dépenses d'investissement à hauteur de 579 709,18 € correspondant à l'achat des colonnes, bacs, composteurs, badges, à différents travaux d'entretien et de réparation dans les déchetteries, et la mise en place de système de contrôle d'accès dans les déchetteries.

○ En recettes d'investissement à hauteur de 0 €

■ En recettes d'investissement, la somme de 651 150,66 € correspondant au solde d'exécution de la section d'investissement reporté (nature 001) ;

■ En dépenses de fonctionnement, la somme de 638 591,57 € correspondant déficit de fonctionnement reporté (nature 002).

B. Des modifications par rapport aux prévisions du BP 2026 voté en février 2026.

1- La section de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement sont proposées pour un total de 663 591,57 €, dont 638 591,57 € correspondant au déficit de fonctionnement reporté (chapitre 002) et 25 000 € correspondant à la charge d'intérêt relatives aux nouveaux emprunts.

Les recettes de fonctionnement sont proposées pour un montant total de 663 591,57 €, et concernent la subvention d'équilibre versée par le budget principal pour assurer l'équilibre de ce budget.

2- La section d'investissement :

Les dépenses d'investissement supplémentaires (hors restes à réaliser) sont proposées à hauteur de 71 441,48 €, dont 25 000 € correspondant au remboursement d'un nouvel emprunt souscrit en fin d'année 2025 et 46 441,48 € de dépenses non affectées (chapitre 21) pour assurer l'équilibre de la section.

Les recettes d'investissement sont proposées à hauteur de 651 150,66 € et correspondent à l'excédent d'investissement reporté (chapitre 001).

L'ensemble des propositions présentées ci-dessus est retracé dans la maquette budgétaire annexée.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité :

(1 opposition : Philippe AUGUSTIN et 2 abstentions : Naima DAHMANI, Jérôme JACKEL par procuration)

- d'adopter le budget supplémentaire 2026 du Budget Annexe de la Redevance Incitative annexé à la présente délibération, équilibré en section de fonctionnement à hauteur de 663 591,57 €, et en section d'investissement à hauteur de 651 150,66 €.

Fait et délibéré à Laudun-L'Ardoise le 6 juillet 2026.

Le Président
Christophe SERRE

La Secrétaire de Séance

Brigitte VANDEMEULEBROUCKE



électroniquement par : Christophe SERRE
de signature : 16/07/2026
Qualité : Président de l'Agglomération du Gard
Rhodanien